

INFORMATIONS IMPORTANTES

Attestation

A l'issue de chaque formation, une **attestation de présence** sera remise à chaque participant, certifiant du suivi de la formation.

Votre investissement est un atout personnel qui vous permet d'acquérir de nombreuses compétences bien souvent éloignées de celles développées au cours de vos études ou de votre parcours professionnel. Faites valoir votre expérience associative, en créant votre [carnet de vie du bénévole](#) mis en place par le CNOSF. Le carnet de vie est un outil électronique, particulièrement utile dans le cadre de la Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE) ; il vous permet de collecter vos expériences associatives et d'en capitaliser les acquis.

Aux sujets des inscriptions...

Le tarif unique pour chaque formation est de [20 €](#) (la demi-journée) et [35 €](#) (la journée). Prévoir 8 euros supplémentaires si vous souhaitez manger sur place lors des formations à la journée.

Ce tarif correspond aux frais de reproduction des documents qui vous seront remis; le CDOS étant par ailleurs subventionné par le CNDS et le Conseil Général pour la formation.

Le règlement se fait par chèque à l'ordre du CDOS 72

Le règlement doit être envoyé [avant le 1er jour](#) de la formation au siège du CDOS 72 :

Maison Départementale des Sports
Comité Départemental Olympique et Sportif 72
29 boulevard Saint Michel
72000 Le Mans

Pour plus de renseignements...

Maison Départementale des Sports
29 boulevard Saint Michel – 72000 Le Mans
Tél : 02.52.19.21.10 – mail : comite.cdos@maison-sports72.fr
<http://sarthe.franceolympique.com> (rubrique formation)

